

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LA ROCHELLE

R E C E P I S S E D E D E P O T

TEL DE LA BOURSE
, RUE DU PALAIS
000 LA ROCHELLE
TEL : 46 41 34 65 MINITEL 3829 2222

AUNIS CONSEIL

114 BD DE LA REPUBLIQUE
CHATELAILLON PLAGE
17340 CHATELAILLON

V/REF :
N/REF : 91 B 249 / A-1274

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHELLE CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 12/10/94, SOUS LE NUMERO A-1274,

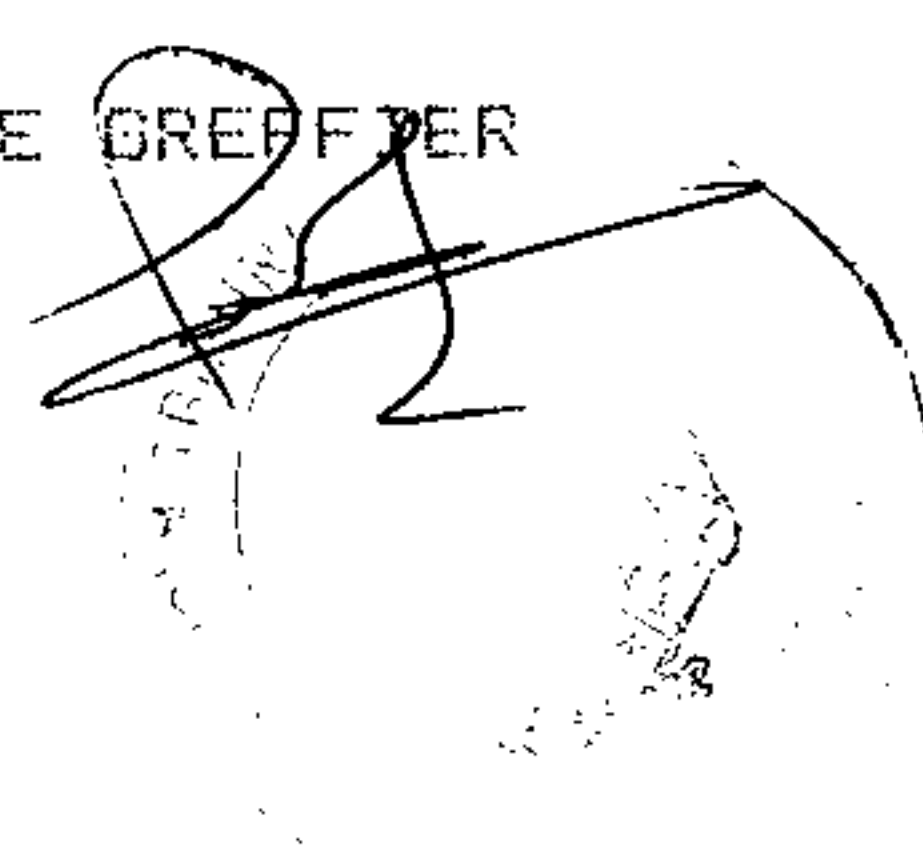
ACTE S.S.P. EN DATE DU 29/08/94

CESSION DE PARTS

... CONCERNANT LA SOCIETE
AUNIS CONSEIL
SIE A RESPONSABILITE LIMITEE
114 BD DE LA REPUBLIQUE
CHATELAILLON PLAGE
17340 CHATELAILLON

R.C.S LA ROCHELLE B 382 475 259 (91 B 249)

LE GREFFIER



AUNIS CONSEIL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 85 000 francs
Siège social : 114, Bd de la République
17340 Chatelaillon

R.C.S. B 382 475 259 00018

MENTION REQUISE PAR LE REGLEMENT
Visé pour timbre et enregistré à la Recette

de LA ROCHELLE LE OUEST

CESSION DE PARTS SOCIALES

5 OCT 1994

REÇU

Signature

Ord. 545/2

- D^t de timbre

- D^{ts} d'enregistrement

cent huit francs

ENTRE LES SOUSSIGNES :

.La SAUGES CONSEIL, Société Anonyme au capital de 600 300 francs,
domiciliée Z.A. La Vallée, Avenue du Fief rose 17140 Lagord
immatriculée au R.C.S. de La Rochelle sous le n° B 328 044 862
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et des Comptables
Agréés de la Région de Poitiers
représentée par son Président-Directeur Général, Monsieur Alexandre BENNIS,
spécialement habilité à cet effet

ci-après dénommé le cédant

D'une part

ET

.Monsieur Jean-François BROTHIER, Expert-Comptable,
inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et des Comptables-
Agréés de la Région de Poitiers
demeurant 4, Impasse des Brises
17000 La Rochelle

ci-après dénommé le cessionnaire

D'autre part

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La Société à Responsabilité Limitée AUNIS CONSEIL a pour objet :

L'exercice de l'activité d'expertise-comptable

Elle a été constituée suivant acte sous-seing privé en date;

à Chatelaillon
du 1er juillet 1991
enregistré à La Rochelle

Son capital s'élève à la somme de 85 000 francs divisé en 850 parts de
100.00 francs chacune, numérotées de 1 à 850, entièrement libérées.

JF

ORIGINE DE PROPRIETE

Le cédant possède dans cette société 848 parts sociales numérotées 2 à 301 et 303 à 850, de 100.00 francs chacune, dont 300 parts sociales numérotées 2 à 301 qu'il a acquise de Madame Catherine GUITTON aux termes d'un acte sous-seing privé en date

à La Rochelle
du 31 juillet 1993
enregistré à La Rochelle
le 12 octobre 1993

Les parts numérotées 303 à 850 ont été reçues lors de la constitution de la société.

CECI EXPOSE IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

DECLARATIONS

. Le cédant déclare :

- qu'il est de nationalité française;
- qu'il est résident français au sens de la réglementation des changes ;
- que les parts sociales cédées sont libres de tous nantissements et de tous droits quelconques.

. Le cessionnaire déclare :

- qu'il est marié avec Madame BROTHIER sous le régime de la séparation des biens
- que Madame BROTHIER, son conjoint, n'est pas associé de la Société AUNIS CONSEIL

. Le cessionnaire déclare en outre :

- qu'il est de nationalité française ;
- qu'il est résident français au sens de la réglementation des changes.

CESSION

Par les présentes, le cédant cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit au cessionnaire qui accepte, 415 parts sociales de ladite Société qui lui appartiennent, numérotées 303 à 717, avec tous les droits et obligations y attachés.

Le cessionnaire sera propriétaire des parts cédées à compter de ce jour, il aura seul droit à la fraction des bénéfices de l'exercice en cours qui sera attribuée auxdites parts. Il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à compter de ce jour.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre et leur propriété résulte seulement des statuts et des actes qui ont pu les modifier.

JFZ

